

Date : Jeudi 28 septembre 2023

Heure : 19 h à 21 h

Lieu : Local du personnel

PROCÈS-VERBAL

Présences :

Mme Andrée-Anne Goudreau

Mme Véronique Dorval

Mme Marie-Claude Bouchard

Mme Nancy Doré

Mme Mireille Faucher

M. Bernard Déry

Mme Sonia Falardeau

Mme Nathalie Flaschner

Absences :

Mme France Beauséjour

Mme Andrée Robitaille

1- OUVERTURE

1.1 Mot d'ouverture

Mme Andrée-Anne préside la réunion du Conseil d'établissement puisque les élections n'ont pas encore eu lieu.

1.2 Présentation des membres du CÉ 2023-2024

À tour de rôle, les membres du CÉ se présentent, puisqu'il y a une nouvelle personne cette année.

1.3 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Bernard Déry et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour.

1.4 Intervention du public

Aucune intervention du public

1.5 Adoption du procès-verbal du 28 août 2023

La différence entre adoption et approbation est expliquée aux membres du CÉ. Tout ce qui est adopté peut être modifié en tout ou en partie et ce qui est approuvé ne peut être modifié.

Il est proposé par Mme Sonia Falardeau et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 28 août 2023.

1.6 Suivi au procès-verbal

- Travaux de la ville : Bernard Déry a appelé la ville pour avoir de l'information sur les travaux, puisque le plan initial n'a pas été accepté. Il a formulé quelques

inquiétudes et elles ont été entendues, puisqu'il y a eu des améliorations entre la première journée et la seconde journée.

L'école a tout fait en son pouvoir afin que les travaux soient faits l'été.

Les travaux finiraient le 6 octobre.

1.7 Courrier reçu

Aucun courrier reçu

2- FORMATION DU CÉ 2023-2024

2.1 Approbation des règles d'élection pour les postes prévus aux règles de régie interne

Tous les membres du CÉ approuvent les règles de base (le document provient d'une autre école)

2.1.1 Nomination d'un président d'élection

Mme Andrée-Anne Goudreau est nommée présidente d'élection.

2.1.2 Élection à la présidence du CÉ

M. Bernard Déry est proposé par Mme Nathalie Flashner.

M. Bernard Déry est élu.

2.1.3 Élection à la vice-présidence du CÉ

Mme Véronique Dorval est proposée par M. Bernard Déry.

Mme Véronique Dorval est élue.

2.1.4 Élection d'un représentant au comité de parents

Les parents iront à tour de rôle selon leur horaire.

2.2 Règles de régie interne

Révision de la régie interne. Mme Sonia Falardeau propose un babillard spécifique pour les affichages de la Fondation afin d'éviter la confusion entre la fondation et l'école.

Tous sont d'accord, alors une phrase sera ajoutée dans la Régie interne.

Mme Mireille Faucher propose les règles de régie interne.

3- DÉCISION

3.1 Approbation du calendrier des séances du CÉ 2023-2024

Mme Nancy Doré adopte le calendrier des séances du CÉ 2023-2024.

3.2 Approbation des sorties éducatives

Si un parent ne peut pas payer la facture d'une sortie scolaire, l'école va chercher des subventions pour ne pas pénaliser un élève.

Nous avons la proposition des enseignants de la maternelle, la 1^{re} année, la 2^e année, la 3^e année et la 5^e année. Chaque proposition est approuvée.

Un membre suggère d'expliquer en toute transparence aux parents pourquoi il faut maintenant payer pour les sorties. La directrice le mentionnera dans le prochain Infoparents.

L'enjeu de disponibilités des autobus est aussi évoqué.

Idée d'ajout d'une question au sondage aux parents pour connaître leur avis sur les frais des sorties scolaires.

Les sorties sont approuvées par Mme Nathalie Flashner.

5- **DISCUSSION**

Aucune

6- **INFORMATION**

6-1 **Information de la directrice**

Situation au Service de garde (manque de personnel)

Retrait de la table d'accueil dès le lundi 2 octobre et arrêt du système Hop-Hop. Un courriel sera acheminé aux parents le vendredi 29 septembre.

Les parents devront aller chercher leur enfant et aviser leur éducateur ou éducatrice de leur départ.

Prochaine étape : renvoyer les élèves de 6^e année qui sont marcheurs (moins de 2 km entre leur domicile et l'école) les midis et les soirs à la maison.

Si l'équipe redevient complète, la table des départs et le système Hop-Hop seront remis en fonction.

Portrait de la clientèle au CSSDD (agrandissements et demande de nouvelles écoles au MEQ)

Une nouvelle école sera construite dans le secteur, en plus de celle à venir dans le secteur Le Gendre. Les écoles de Sainte-Foy débordent, ainsi que celles de Cap-Rouge.

Affiches pour la sécurité routière

Elles sont arrivées. Nous les installerons après les rénovations des rues entourant l'école ou après l'hiver, selon la fin des travaux.

Anglais intensif en 6^e année

Mme Andrée-Anne Goudreau a demandé à Miss Josée si les élèves étaient prêts à suivre le programme d'anglais intensif en 6^e année. Selon elle, ils n'arrivent pas tous au même niveau (en fonction de voyages, des camps d'anglais ou de la famille). Elle a pour objectif que tous les enfants soient fonctionnels à la fin de l'année et ça se passe très bien.

6.2 Information du personnel

Les différents syndicats ont un mandat de grève illimitée.

6.3 Information du Comité de parents

Aucun

6.4 Information du CA

Mme Sonia Falardeau a renouvelé son mandat pour 3 ans.

Adoption du budget de fonctionnement et d'investissements pour 2023-2024.

Cessation d'une compagnie de transport.

Octroi d'un contrat d'agrandissement pour l'école Saint-Louis de France.

Le contrat de la construction d'une nouvelle école est donné dans le secteur Le Gendre.

Le protecteur régional de l'élève est allé rencontrer le CA pour se présenter.

7. Autres sujets :

7.1 : Sélection des élèves équipes sportives (rapides et mini-rapides)

Les parents mentionnent que la formule premier inscrit suscite du mécontentement. Il est proposé qu'une pige soit faite. Mme Goudreau fera un suivi avec M. Boucher à cet effet.

Il est proposé de lever l'assemblée par Mme Sonia Falardeau à 21 h 04.